



## Un nouveau Centre Communal ouvre dans le quartier Malherbe

Le lundi 26 avril, les agent-es du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et une partie des agent-es de la Ville emménageront dans de nouveaux locaux, situés au 47 avenue Marcelin-Berthelot.

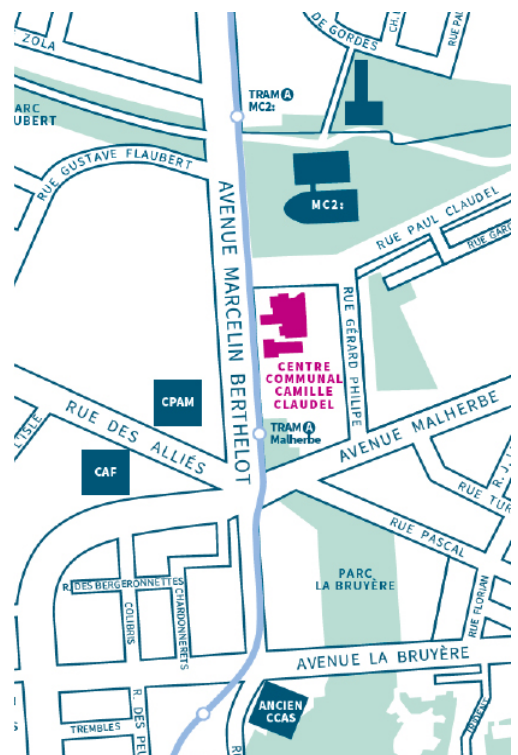
Acheté en 2015, le bâtiment Camille Claudel a depuis 2019 été rénové et propose désormais aux usager-es du CCAS et aux agent-es des locaux ouverts, modernes, plus adaptés au travail d'équipe et à l'usage du numérique. Le bâtiment est facilement accessible en transports en commun (tram A et bus C5 - arrêt Malherbe) et situé à l'entrée de la Villeneuve, quartier prioritaire de la ville. D'une surface de plus de 20 000m<sup>2</sup>, le centre Camille Claudel dispose de 474 postes de travail, dont 155 réservés aux agent-es du CCAS.

Pour les usager-es du CCAS, l'accent est mis sur la proximité, avec des espaces de confidentialité aménagés pour prendre en charge les demandes les plus spécifiques, et la simplification des démarches. L'intégralité des services est maintenue.

Désormais, la grande majorité des services de la Ville sera donc répartis sur deux sites : l'Hôtel de Ville, qui continuera d'assurer les démarches habituelles (passeport, carte d'identité, déclaration de naissance, etc.), et le centre Camille Claudel, qui accueillera les usager-es du siège du CCAS, ainsi que les usager-es des services de l'Urbanisme et du Pôle Accueil Petite Enfance (sur rendez-vous uniquement).

Nicolas Kada, Adjoint à la coordination de l'action sociale et vice-président du CCAS, déclare : « L'ouverture du centre Camille Claudel est une grande opportunité pour les usager-es du CCAS et ses agent-es. Situé à proximité de l'ancien siège, à un arrêt de tram, le nouveau centre accueillera le public dans des locaux plus chaleureux, plus confortables, avec des espaces plus confidentiels. En plein cœur du quartier Malherbe, accessible, je suis convaincu que les usager-es du CCAS et ses agent-es seront satisfaits de leurs nouvelles conditions d'accueil et de travail. »

Pierre Mériaux, Adjoint au personnel, déclare : « La centralisation de services de la Ville et du CCAS sur le centre Camille Claudel permettra non seulement de faciliter les échanges entre eux mais également de bénéficier de locaux plus adaptés aux usages actuels, avec des conditions de travail améliorées et des salles de formation modernisées facilitant les formations internes des agent-es. Les anciens locaux, qui manquent de place et de modernité, pourront être revendus ou cesser d'être loués. Un gros travail d'information des agent-es a été mené depuis plusieurs mois. »



### >> Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 8h30 à 16h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

L'accueil du public commencera dès l'après-midi du lundi 26 avril.